

Maladies vénériennes

Doc	a033016
Date de publication	20/10/1984
Origine	NR
Thèmes	Secret professionnel

conseil provincial sollicite l'avis du Conseil national au sujet d'un formulaire de déclaration de maladies vénériennes que voudrait tester le Ministère de la santé publique.

Avis émis le 20 octobre 1984 par le Conseil national:

Ce formulaire ne peut être accepté car il demande plus de renseignements que ne le prévoit la loi, notamment, la mention du nom et de l'adresse du patient.

Par ailleurs, le Conseil national compte attirer l'attention du Ministre sur le caractère anachronique de la législation actuelle.